



Guerres, ressources économiques et modifications de l'espace en Afrique occidentale du VIIIe siècle à la fin du XVIe siècle

SANGARE SOULEYMANE
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara de Bouaké
E-mail: sanga_soul@yahoo.fr

Introduction

Dans le sens d'une approche interdisciplinaire, l'historien pourrait faire une incursion dans le milieu des géographes pour tenter de leur expliquer que les modifications territoriales fréquentes survenues en Afrique remontent loin dans le temps ; que celles observées en Afrique de l'ouest entre le VIIIe siècle et la fin du XVIe siècle, ont des fondements qui gagneraient à être connus. En effet, il ne se passe pas d'années sans que le continent africain ne soit secoué par des conflits armés. Assez rapidement, ces guerres conduisent à des modifications territoriales et à des expropriations de ressources économiques. Au minimum, ces guerres conduisent à des pillages intensifs des biens des pays occupés. Il en est ainsi de la Centrafrique, de la RDC et du Mali présentement, comme il en fut hier du Tchad et du Soudan. En l'absence de soutiens internationaux forts, le principe de l'intangibilité des frontières vole en éclat et de nouvelles cartes politiques apparaissent.

Il existe donc des rapports étroits entre la guerre, les ressources économiques et l'espace. Pourtant, ces rapports remontent très loin dans le temps en Afrique. En Afrique occidentale, le cadre historique de notre étude, la période allant du VIIIe siècle à la fin du XVIe siècle (communément nommée le Moyen âge), est caractérisée par de perpétuelles modifications spatiales. Les frontières ne sont jamais restées stables ou intangibles. Elles ont toujours fluctué en fonction des rapports de force. Notre hypothèse, dans cette étude, est que les modifications spatiales survenues en Afrique occidentale ont été causées par les guerres de conquête et de recherche de ressources économiques.

Mais de quelle furent les rapports entre la guerre, l'espace géographique et l'économie? Comment ces rapports se sont-ils manifestés? Quelles en furent les principales conséquences? Pour trouver des réponses à nos préoccupations, nous avons eu recours principalement aux sources de l'histoire de l'Afrique occidentale au Moyen âge. Celles-ci fournissent un ensemble d'informations qui nous permettent d'articuler notre compréhension des guerres autour de trois parties: les enjeux territoriaux, les enjeux économiques et, en particulier, la naissance et le développement du commerce des esclaves.



I. Guerres de conquête et modifications spatiales

La volonté d'étendre les limites de sa souveraineté sur les territoires voisins, en vue de les gouverner, est l'une des causes des nombreux conflits armés qui ont abouti aux modifications spatiales survenues en Afrique occidentale. Toutefois, comme le montre la carte (ci-dessus), l'Afrique occidentale au Moyen âge est limitée par le Sahara au Nord, la savane et la forêt au Sud, l'Atlantique à l'Ouest et les pays tchadiens à l'Est.

1. Modification spatiale et naissance de l'empire du Ghana

La première modification spatiale d'envergure survenue en Afrique occidentale est l'apparition de l'empire du Ghana, en tant que construction territoriale nouvelle. A l'arrivée du peuple soninké au Sahel et, précisément, dans l'interfleuve Sénégal-Niger, la carte politique ouest-africaine comprenait un ensemble de territoires indépendants dont :

- les territoires berbères (Hodh, Tagant, Aoukar...),
- les territoires des Kakolos,
- les territoires bambaras (Bagana, Beledougou, Kaarta)...

Pour avoir un pays à eux, les soninkés, sous la direction de leur chef suprême, Diabé, optent pour la guerre. Ils savaient qu'aucun autre moyen ne pouvait leur permettre de posséder en propre (et non provisoirement), un territoire. Les premières guerres des Soninkés ont finalement abouti à conquérir d'abord les territoires où vivaient les populations autochtones kakolos. Par la suite, les autres territoires comme ceux formant le royaume berbère d'Awdaghost sont conquises. A l'issue de ses guerres de conquête, les Soninkés réussissent à rassembler toutes ces régions pour constituer désormais un seul territoire. Ce territoire, limité au nord par le Sahara, au sud par les sources des fleuves Sénégal et Niger, à l'est par le Niger et à l'ouest, par l'embouchure du Sénégal, servira de base pour la fondation de l'empire du Ghana. En effet, comme l'écrit Maurice Delafosse, grâce à ses succès militaires, «l'empire (du Ghana) ne tarda pas à englober non seulement l'Aoukar et tout le Bagana (...) mais aussi tous les pays du Sahel déjà peuplés en grande partie de Soninkés (le Diaga, le Kaniaga, le nord du Beledougou, le Kaarta, le Kingui, le Diafounou), ainsi que la majeure partie du Hodh et du Tagant où les Berbères cédèrent le pas aux Soninkés (...), il est probable que le royaume du Galam était plus ou moins vassal de l'empereur de Ghana et que l'autorité de ce dernier se faisait sentir vers le Sud-Ouest jusqu'aux confins du Tekrour ».



Il est admis aujourd'hui qu'à l'issue de toutes ces guerres de conquête, la géographie de l'Afrique occidentale a changé considérablement. A un ensemble de petits territoires est venu se surimposer un territoire nouveau et plus vaste : le territoire de l'empire du Ghana.

Ci-dessus, nous présentons la carte du Ghana pour saisir l'ampleur de cette modification spatiale. Comme l'empire du Ghana, la naissance de celui du Mali fut aussi cause de modifications spatiales.

2. Modification spatiale et naissance de l'empire du Mali

Aux XI^e-XIII^e siècle, un événement d'origine militaire, l'agression militaire des Almoravides sahariens contre le Ghana, donne l'occasion à un nouveau morcellement de l'espace ouest-africain. La libération de forces centrifuges suite à l'occupation du Ghana, va donner naissance à un ensemble de territoires dont :

- les territoires du Sosso, du Tekroun et du Wagadou (berceau de l'ancien empire du Ghana en déclin), à l'ouest,

- le territoire du Sosso (ayant annexé les pays mandé) au centre,

- les territoires du Macina, de Tombouctou et du royaume songhay à l'est.

Soundjata et le peuple mandé, aidés de leurs alliés seront les artisans d'un nouveau regroupement et donc, d'une nouvelle modification de l'espace ouest-africain au XIII^e siècle. En effet, à son avènement à la tête du peuple mandé comme le chef suprême, Soundjata, par la voie militaire, libère d'abord son pays du joug Sosso. Dans la foulée, et face au morcellement politique régional, va chercher et réussir à rassembler la plupart des territoires. La guerre ainsi déclenché va le conduire à faire la conquête des territoires du Ghana, du Sosso ainsi que des vassaux de ces derniers comme Kita, Dia et Wolof. Sous ses successeurs, l'armée fait de nouvelles guerres. Celles conduites par Sakoura (1285-1300) ont abouti à la conquête du Tekroun et du Macina. Quant aux guerres faites sous Mansa Moussa, elles ont conduit à la conquête du royaume songhay ainsi que la ville et la région de Tombouctou. A l'issue de ces guerres de conquête, un unique territoire se forme pour regrouper cet ensemble épars et donner l'empire du Mali. A son apogée au XIV^e siècle, le Mali atteignait la Basse-gambie et l'Océan atlantique à l'Ouest, les contreforts du Fouta Djallon au Sud, le Songhay à l'Est, les régions du Tagant et de la ville de Tadmekka au Nord.

Ci-dessus, nous présentons une carte qui indique les modifications spatiales provoquées par la naissance de l'empire du Mali



Pourtant, l'histoire des remaniements territoriaux en Afrique occidentale ne va pas s'arrêter là. Un dernier cas de modification spatiale mérite d'être présenté : c'est le cas provoqué par la naissance de l'empire songhay.

3. Modification spatiale et naissance de l'empire du Songhay

Au XV^e siècle, la carte de l'Afrique occidentale se présentait de la manière suivante :

- le territoire de l'empire du Mali à l'ouest,
- les territoires devenus indépendants du Mali (royaumes de Djené, de Tombouctou et du songhay) à l'est.

L'Afrique occidentale est donc de nouveau morcelée en plusieurs territoires. Ce morcellement est une occasion pour tout Etat possédant une solide armée pour faire des conquêtes. L'empire songhay en possédait une, très solide. Ainsi, au début du XV^e siècle, du fait des premiers signes d'affaiblissement du Mali, les rois du Songhay développent une politique de conquête territoriale dont l'acteur principal est Sonni Ali (1462-1492). Parmi ces guerres de conquête, il faut signaler celles qui conduisent à la conquête du territoire de Tombouctou (aux dépens des Touaregs), et du royaume de Djenné (aux dépens des Bozo). De nouveau, de 1500 à 1508, le Songhay conquiert toutes les terres qui constituaient le Nord de l'empire du Mali. En outre, les terres de Teghazza et de Taoudeni où se trouvaient les mines de sel, sont conquises par l'askia Mohamed 1^{er} : Ainsi, toutes ces acquisitions de terres se sont faites par la guerre. La formation du territoire de l'empire songhay est ainsi la conséquence politique la plus considérable de ces guerres. Le territoire de cet État, à son apogée, s'étendait du Fouta Toro à l'ouest, au pays haoussa à l'est, de la ville de Teghazza incluse au nord, au Dendi au sud. C'était un vaste territoire de près de 2500 km d'Ouest en Est. Les guerres faites aux XV^e-XVI^e siècles ont donc conduit à une nouvelle modification spatiale. C'est ainsi que l'historien Abderrahmane es Sadi écrit que l'autorité de l'askia Mohamed 1^{er} s'étendit « jusqu'à Teghazzé et ses dépendances. Tous ces peuples, il les soumit par le glaive et par la force. »

A ce stade de notre démonstration, nous devons retenir que face à une situation de morcellement politique et territorial, un peuple mieux armé et plus entreprenant, recourt à son armée et lance des guerres de conquête. Victorieuses, celles-ci conduisent à rassembler les vaincus et à faire naître un nouveau territoire, généralement, plus vaste. C'est ce qui se produit avec les Soninkés, les Mandés et les Songhays dont l'activisme militaire a conduit, respectivement, à l'apparition des territoires du Ghana, du Mali et du Songhay.



Mais derrière les guerres de conquête, se trouvaient en effet des motivations économiques et financières comme la possession de terres agricoles et des régions minières.

II. Guerres et recherche de ressources économiques

La nécessité de posséder de riches régions agricoles et minières a conduit également à des guerres e Afrique occidentale.

1. Besoin et conquête de ressources minières

L'Afrique occidentale possédait de nombreuses régions minières productrices d'or, de cuivre, de fer et de sel. Leur exploitation est une source de revenus pour les États. Très tôt donc, leur possession va faire l'objet de nombreuses guerres. Grâce au succès de leurs conquêtes, les armées ont mis ces mines à la disposition des États. Le Ghana possédait des mines d'or : la preuve en est que « si l'on découvre, dans les mines du pays, de l'or en pépites, le roi se le réserve. Il abandonne alors à ses sujets la poudre d'or. » Ces mines d'or semblent avoir appartenu très tôt au Ghana. Avant 800, le Ghana est considéré comme le pays de l'or. Cette réputation suit le Ghana jusqu'au XI^e siècle. Grâce à sa richesse en or, la cour du Ghana étincelait et faisait l'admiration des visiteurs. Là, les étoffes, les caparaçons des chevaux, les montures des boucliers et des épées, les bijoux épars dans les cheveux des princes du sang, les colliers et les grelots des chiens sont en or.

Les historiens s'accordent à dire que les mines d'or conquises par l'armée du Ghana sont celles de Galam et de Bambouk situées entre le cours moyen du Sénégal et la Falemé, son affluent. C'est la plus occidentale des régions aurifères soudanaises.

Les conséquences de la possession de ces mines par le Ghana furent très importantes. Le Ghana devient un centre d'échanges commerciaux avec les pays musulmans de l'Afrique du nord. Le besoin d'or motive l'arrivée des marchands arabes au Ghana et ailleurs : à partir du VIII^e siècle un nouveau commerce, celui de l'or, apparaît et se poursuit pendant tout le Moyen âge.

L'or fut également un enjeu pour le Mali. L'importance de l'or et son besoin se sont manifestés très tôt dans ce pays. Au XIII^e siècle, l'or est, avec les esclaves, le produit indispensable pour l'achat des chevaux de guerre. Le contrôle total des régions minières du Galam-Bambouk par les moyens de ses soldats, par Soundjata, doit s'inscrire dans ce cadre. Egalement, c'est à la faveur de la conquête du Tekroun par l'empereur Sakoura (1285-1300) que les mines d'or du Galam-Bambouk sont conquises définitivement. C'est l'or qui permet à Mansa Moussa (1312-1337), par exemple, d'éblouir le monde musulman en faisant baisser son cours au Caire pendant des années, en donnant en cadeau de grandes charges d'or au trésor égyptien, en en répandant sur sa route dans les



tribus qu'il rencontrait car il avait quitté le Mali avec cent charges d'or. Comme au Ghana, l'or a permis à la cour du Mali de briller : en effet, les armes du souverain, l'oiseau qui surmonte son parasol, les bracelets, les colliers et les anneaux de pied qui récompensent la bravoure des cavaliers sont en or. Grâce à son or, le nom du Mali est parvenu aux oreilles des Européens de l'époque comme Abraham Cresques (en 1375), le cartographe de Majorque. Cette réputation de richesse en or a persisté même après le déclin du Mali car elle est encore mentionnée au XVI^e siècle par l'une de nos sources, le Tarikh el-fettach.

En définitive, grâce à l'or, principal fondement du commerce transsaharien, le Mali où arrivaient de nombreux négociants musulmans est-il devenu une annexe culturelle du monde arabe. Également, c'est grâce à cet or qu'il a occupé une place de choix dans le circuit mondial des échanges. Outre les régions minières, les terres agricoles furent l'enjeu de guerres en Afrique occidentale.

2. Besoin et conquête de terres agricoles, sources d'approvisionnement en vivres

La constitution de sources d'approvisionnement en vivres était d'une importante capitale dans les empires du Ghana, du Mali et du Songhay. Les souverains, en effet, n'étaient pas des tyrans pour obliger la population à les nourrir gratuitement. Vers 1539-1540, le cadi (juge) de Djenné, Mahmoud Baghayogho, dénonça les impôts et taxes de l'askia Ishaq 1^{er} en ces termes très durs : « cet argent que l'on ramasse ici pour te le porter et qui s'accumule chez toi, est-il donc à toi ? Où as-tu ici des esclaves qui cultivent la terre pour ton compte ou des biens que l'on fasse fructifier à ton profit par le commerce ? » Ces propos indiquent qu'à moins de se comporter en tyran, le souverain devait acheter ou produire lui-même ce dont il a besoin pour nourrir en céréales tout le monde qui grouillait dans son palais. A cela s'ajoutaient les besoins en vivres pour l'armée constamment en guerre contre les voisins, notamment les provinces qui tentaient de se libérer de leur joug. Une troupe de 4 000 soldats avait en moyenne 8 000 bouches à nourrir. Dans ces conditions, il fallait que les souverains mettent en valeur des terres. D'où l'idée de posséder des terres agricoles. Mais les moyens mis en œuvre à cette fin, furent encore ceux de la guerre.

Dans l'empire songhay, pour les posséder, de nombreuses guerres de conquête ont été faites. Sur ces terres de culture conquises ont été créées des plantations dont nous avons quelques noms : Koinou, Karba, Hourgou, île de Beredougou, île de Teitaouan, Era, Koulané, etc.. Certaines de ces plantations étaient aussi vastes que les îles sur lesquelles elles étaient cultivées : c'était le cas de la plantation d'Era ou Eréï cultivée sur l'île de même nom. Au total, le domaine des souverains songhays comprenait le cours du fleuve Niger depuis la frontière du Benin et du Nigeria actuels



jusqu'à Tombouctou, puis la région lacustre comprise entre Tombouctou et le lac Débo et enfin une bande de terrain semi-désertique allant de Tombouctou à Nioro à la frontière de la Mauritanie.

Selon Mahmoud Kati, témoin oculaire, les vivres qu'apportait la récolte de ces cultures aux rois songhay, et à l'askia Daoud surtout, étaient si abondants qu'on ne saurait les évaluer ni en indiquer la quantité. En effet, ces plantations royales faisaient entrer dans les greniers certaines années, 4 000 sacs de céréales, essentiellement de riz, de mil, d'orge et de blé. Dans ces plantations royales, la production annuelle exigée des esclaves, était fixée à l'avance. Elle ne pouvait être ni augmentée, ni diminuée. Par exemple, la production en céréales de la plantation d'Abda, est de 1000 sacs de riz. Ce système était donc rigoureux: il permettait au trône de disposer chaque année d'un approvisionnement régulier donc stable. Le surplus de la récolte revenait aux manœuvres et à leur chef.

Ainsi, plus ces terres sont vastes, plus les finances des États sont solides.

Cependant, toutes ces guerres n'ont pas été des guerres de conquête. Il s'est déroulé aussi des guerres de razzias pour s'emparer de captifs.

III. Guerres de razzias et naissance du commerce des esclaves

La guerre pour le butin a conduit à la naissance et l'expansion du commerce des esclaves.

1. Objet des guerres de razzias

Ces guerres de razzias ont pour enjeu la prise par l'usage de la force des ressources économiques et humaines d'autrui (récoltes, bétail, hommes qui deviennent des captifs). A partir du XIe siècle et surtout du XIIe siècle, les biens des populations désignées sous le nom de Lamlam par les auteurs arabes sont raziés par les Etats soudanais proches du Sahara. En effet, nous dit al Idrisi, les armées de «Barisa, Silla, Takkur et Ghana razzient le pays des Lamlam et y font des captifs, qu'ils amènent dans leurs pays pour les vendre aux marchands qui se rendent chez eux.» Pour maximiser les chances de gagner et d'amasser la plus grande quantité possible de captifs, le Ghana avait remplacé l'armement de bois de ses soldats par du fer.

Du VIIIe siècle au XIIe siècle, la cartographie des guerres de razzias se présente de la manière suivante :

-l'espace de l'interfleuve Sénégal-Niger où les acteurs des guerres de razzias sont les Etats du Ghana, du Tekroun, de Barissa et de Sila.



-la région du Haut-Sénégal et du Haut-Niger où se trouvaient les populations razziiées dont celles du Mandé.

Mais à partir du XIII^e siècle et surtout au XIV^e siècle, l'empire du Mali qui prédominait en Afrique occidentale, devient le principal artisan des guerres de razzias. Les pays razziés sont les voisins immédiats, surtout, les païens. Au Mali, les temps forts des razzias se situaient avant l'avènement de Soundjata et sous les règnes des souverains Moussa et Souleymane : dans le pays mandé et plus tard dans l'empire du Mali, une grande place était accordée aux butins qui permettaient aux chefs militaires et politiques de se procurer les ressources nécessaires pour tenir leur rang sans mettre à contribution et à mal le budget du souverain : par exemple, Ali Kolon, prince songhay au service du Mali, menait grand train grâce à ses prises lors de razzias effectuées à la tête de la compagnie militaire sous son commandement. L'armée du Mali, sous Mansa Moussa et Mansa Souleymane, va intensifier au XIV^e siècle ces guerres de razzia contre ceux de leurs voisins, les païens.

Dans l'empire du Songhay à partir du XV^e siècle, les guerres de razzias furent encore en vigueur aussi bien sous les rois Sonnis que sous les Askias. Sous les Sonnis, les biens des territoires que l'armée ne parvenait pas à soumettre sont la cible d'opérations de razzia; c'est ainsi que des régions voisines comme le Gourma et le pays mossi, sont razziées par l'armée songhay. Sous les Askias, des territoires comme ceux du Mali, du Mossi et le pays haoussa furent les territoires de prédilection des opérations militaires de razzia. Mais les grandes saignées réalisées sur les populations des pays ennemis par les soldats songhays se situent entre la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle. Entre 1497 et 1509, par exemple, l'askia Mohamed 1^{er} ramène dans son pays d'importants butins de captifs à la suite de nombreuses guerres de razzias.

Ainsi, la cartographie des razzias aux XV^e-XVI^e siècles, est la suivante:

- au nord, le territoire de l'empire songhay, auteur des razzias,
- les pays razziés comme les territoires des Mossi et des Bariba (au sud), des Haoussa et des Touareg d'Agades (à l'est) et le Mali, à l'ouest.

En réalité, c'est l'extrême importance économique des esclaves qui a motivé les guerres de razzias. Aussi, la première conséquence de cette recherche de captifs est-elle la naissance d'un commerce nouveau, celui des esclaves.

2.Naissance et expansion du commerce des esclaves



La naissance du commerce des esclaves est une mutation importante au regard de la géographie économique. Le tissu économique s'enrichit de ce nouveau type de commerce. En effet, en razziant les populations étrangères pour en faire des captifs, puis des marchandises à écouler sur les marchés, les Etats contribuent à la naissance et au développement de ce commerce des esclaves.

Ce commerce avait ses agents, ses marchés, ses débouchés et ses clients. Les principaux agents de ce commerce sont les souverains soudanais. Ils étaient les seuls à être capables de mettre en mouvement leurs armées afin de pourvoir en esclaves les circuits de commerce. Pendant qu'il se trouvait en voyage au Songhay, J. Léon l'Africain a vu l'askia Mohamed 1^{er} vendre tous les captifs qu'il venait de razzier y compris les enfants. Ensuite, il y avait les marchands soudanais. Ces derniers achetaient les captifs aux rois pour les envoyer sur les places de marchés. Ces marchands soudanais sont suffisamment fortunés pour acheter des esclaves pour ensuite les revendre aux marchands arabo-berbères dans les villes de Silla et de Tekrou, par exemple.

Ces marchands comprenaient aussi les Arabes et les Berbères y compris les Touaregs. Au XVI^e siècle, l'un de ces commerçants d'esclaves est mentionné à Gao, au Songhay et répondait au nom d'Abdelouassi es-Mesrati : « un commerçant établi à Gao et nommé Abdelouassi es-Mesrati, qui avait appris qu'on avait amené les esclaves au prince. Il les trouva debout devant le roi, s'avança, salua et dit : « ô, askia, ces esclaves feraient bien mon affaire; vends-les moi: je t'achète les cinq-cents moyennant 5 000 mithqals de poudre d'or. » Ce commerce des esclaves était si rentable que les marchands arabes volaient les enfants noirs pour les vendre.

G.N.Kodjo porte à notre attention un tableau présentant les effectifs d'esclaves commercialisés entre les VII^e -XVI^e siècles. Trois grandes périodes s'y dégagent:

1) entre 900 et 1100, on aurait vendu 870 000 esclaves par siècle soit 8700 par an. Cette période correspond à celle où prospérèrent l'État d'Awdaghost (X^e siècle) mais surtout le Ghana au XI^e siècle.

2) entre 1100 et 1400, on aurait vendu 550 000 esclaves par siècle, soit 183 000 par an. Ces chiffres paraissent faibles car cette période vit le développement du Mali (XIII^e-XIV^e siècles), un Etat qui ne pratiquait pas largement la politique de la razzia.

3) entre 1500 et 1600, la vente se serait maintenue à 550 000 par siècle, soit en moyenne 5 500 esclaves par an. Cette période a été dominée par l'empire songhay qui ruine complètement la population du Gourma.

Mais comme le dit G.N. Kodjo, bien que ces chiffres soient hypothétiques, ils fournissent néanmoins un ordre de grandeur qui nous montre l'ampleur du phénomène de la traite saharienne.



Ce commerce prospérait d'autant plus que la demande était forte et que les esclaves sont achetés en grand nombre. Par exemple, les habitants d'Awdaghost « avaient d'énormes fortunes et de nombreux esclaves. Un seul d'entre eux en avait jusqu'à mille et même davantage. » Or le besoin d'esclaves s'étendait à tout le Maghreb et le monde musulman. L'argent tiré de cette vente des esclaves, directement ou à travers des impôts et taxes levés, contribuaient à renflouer les trésors publics, donc à enrichir les États. L'askia Daoud refusa de vendre un jour un lot de 500 esclaves à 5 000 mithkal au marchand d'esclaves Abdelouassi dont nous avons parlé ci-dessus. S'il l'avait fait, c'est la somme de 5 000 mithkal qui serait venue s'amasser dans le trésor de l'Etat. Mais l'askia Daoud aurait pu gagner plus au change face à Abdelouassi : en effet, parmi les 500 esclaves, il « s'en trouvait dont la valeur dépassait cinquante mithqal et d'autres qui en valaient soixante-dix ou quatre-vingts.» En lieu et place des 10 mithkals par esclaves que proposait Abdelouassi, c'est peut-être à 15, 25 ou 40 mithkals que l'askia Daoud aurait vendu son lot de 500 esclaves pour obtenir de 7 500 à 20 000 mithkals de poudre d'or et non plus 5 000.

Ces butins d'esclaves sont tellement importants que leur possession est parfois cause d'affrontements entre souverains alliés. Ainsi, en 1515, l'armée songhay et celle du Kebbi ou Likki (son alliée) en sont venues à se faire la guerre car l'askia Mohamed 1^{er} voulait confisquer pour son seul compte la totalité du butin tiré d'une razzia opérée sur le territoire d'Agadez

Conclusion

Dans cette étude, nous voulons montrer que les rapports étroits qui ont existé entre les guerres, les ressources économiques et l'espace géographique remontent loin dans le temps. En effet, du VIII^e siècle à la fin du XVI^e siècle, l'Afrique occidentale a été caractérisée par des modifications spatiales de grande ampleur dont les explications mériteraient d'être connues. Il ressort que les guerres et le besoin de ressources économiques et financières occupent une place centrale dans ces modifications spatiales et dans l'évolution fréquente de la cartographie ouest-africaine.

La naissance du commerce des esclaves a confirmé la rentabilité de la guerre et en a fait presque un outil de développement. C'est ce qui pourrait expliquer la permanence des guerres jusqu'à nos jours.



- Cissé (Y.T.) et Kamissoko (W.), *La grande geste du Mali, T. 1: des origines à la fondation de l'empire*, Paris, Karthala et Arsan, 1988, 426 p.
- Cissoko (S. M.), *Histoire de l'Afrique occidentale: Moyen âge et Temps modernes*, Paris, Présence africaine, 1966, 334 p.
- Contamine (Ph.), *La guerre au Moyen âge*, Paris, PUF, 1986, 516 p.
- Cuoq (J.), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle (Bilad- al - Sudan)*, Paris, C.N.R.S, 1975, p. 126-165, 254-28, 115-123, 80-109, 328-363, 228-239.
- Delafosse (M.), *Haut-Sénégal-Niger, T. 2: Histoire*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972, 428 p.
- Dieterlen (G.), *l'Empire de Ghana: le Wagadou et les traditions de Yérééré*, Paris, Karthala, 1992, 257 p.
- Kati (M.), *Tarikh El-Fettach*, Trad. O. Houdas et M. Delafosse, Paris, Maisonneuve, 1964, 364 p.
- Kodjo (G.N.), 1988. «Contribution à l'étude des armées au Soudan occidental au Moyen âge », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série 1, T. 6, p. 21-32.
- Kodjo (G. N.), 1994. « Razzias et développement des États du soudan occidental », *De la traite à l'esclavage*, T. 1, p.19-35.
- Levtzion (N.), *Ancient Ghana and Mali*, New-York-London, APC, 1980, 289 p.
- Ly- Tall (M.), *L'empire du Mali*, Abidjan, NEA, 1977, 220 P.
- Mauny (R.), *Tableau géographique de l'Ouest - africain au Moyen âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, IFAN, 1961, 587 p.
- Niane (D.T.), *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, 157 p.
- Sadi (A.), *Tarikh es-Soudan*, Trad. O. Houdas et E. Benoist, Paris, Maisonneuve, 1964, 540 p.
- Simonis (F.), *L'Afrique soudanaise au moyen âge*, Paris, CRDP, 2010, 200 p.

Revue Baobab: Numéro 12
Premier semestre 2013

